

DES USAGES DES EMISSIONS POLITIQUES AU TOGO : ENTRE SOCIALISATION POLITIQUE ET DYSFONCTIONNEMENT SOCIOPOLITIQUE

Edjénè Koffi DOGBE-ADZIBOLOSSOU

CEROCE, Université de Lomé, Togo

edyann23@gmail.com

Résumé

Les analyses faites dans le domaine des fonctions et dysfonctions démocratiques des médias se caractérisent par les domaines diversifiés de recherches, des problématiques développées et des positions théoriques qui les fondent. L'écoute des émissions politiques sur les médias au Togo est source de transformations sociales tant dans les attitudes que dans les pratiques des citoyens. Les émissions politiques au Togo sont sources de socialisation politique et constituent également des sources de dysfonctionnements sociopolitiques. L'objectif poursuivi dans ce travail est de relever les incidences des émissions politiques sur l'éducation citoyenne au Togo à partir d'une recherche documentaire, des entretiens individuels semi-directifs et l'observation.

Mots clés : médias, émissions politiques, éducation citoyenne.

Abstract

The analyses carried out in the field of democratic functions and dysfunctions of the media are characterized by the diverse fields of research, the problems developed and the theoretical positions on which they are based. Listening to political broadcasts on the media in Togo is a source of social change in the attitudes and practices of citizens. Political broadcasts in Togo are sources of political socialization and are also sources of socio-political dysfunction. The aim of this work is to highlight the impact of political broadcasts on citizen education in Togo through documentary research, semi-policy interviews and observation.

Keywords: media, political broadcasts, citizen education.

Introduction

Aujourd'hui plus qu'hier, les médias s'imposent de plus en plus comme principal canal de diffusion de la pensée politique. Partout dans le monde sont animées des émissions sur l'actualité sociopolitique dont la qualité et la variété intéressent plus d'un. La genèse des débats ou des émissions politiques est à rechercher dans un passé récent. La littérature politique moderne situe son origine dans le célèbre débat télévisé qui opposa aux Etats-Unis, en 1960, Nixon et Kennedy et dès lors les hommes politiques de tous les horizons ont pris conscience de toute son importance.⁸²

En Afrique, le parcours n'a pas été le même. Au cours du long règne sans partage des dirigeants africains, les médias étaient étroitement contrôlés. La situation se résumait bien comme suit :

« Jusqu'à la fin des années 1980, l'information fut un domaine presque réservé de l'Etat. On peut raisonnablement supposer que ce monopole

⁸² Le 26 septembre 1960, le vice-président Richard Nixon rencontre sur le petit écran son challenger à la présidentielle, un jeune sénateur relativement inconnu du Massachussets, John F. Kennedy. La télévision, qui équipait alors quelque 90% des foyers américains, fait son entrée dans la campagne. Quelque 74 millions d'Américains auraient vu le débat. La télé a-t-elle permis à Kennedy de l'emporter ? Une chose est sûre : ce premier débat a constitué un tournant. La politique venait de faire son entrée dans le paysage audiovisuel, alors que jusque-là, celui-ci accueillait surtout des émissions de divertissement. Et la rencontre du 26 septembre 1960 est devenue un mythe. Ce n'est sans doute pas un hasard si Richard Nixon, à nouveau candidat en 1968 et en 1972, a refusé de nouvelles confrontations sur le petit écran : il gardait un mauvais souvenir de la première émission... La suivante eut lieu en 1976 et elle opposa le républicain Gerald Ford au démocrate Jimmy Carter. Cette forme de communication politique a fait des émules dans le monde entier. En France, la première rencontre à la télévision entre deux candidats a opposé en 1974 Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand. Et personne n'a oublié le fameux : « *Monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le monopole du cœur !* ». Une pique assassine à laquelle Mitterrand le florentin, piqué au vif, répondit lors d'un nouveau débat présidentiel opposant les deux hommes sept ans plus tard, lors du scrutin de 1981 : « *Vous avez tendance un peu à reprendre le refrain d'il y a sept ans, "l'homme du passé". Il est quand même ennuyeux que vous soyez devenu, vous, dans l'intervalle, l'homme du passif.* » De la magie des petites phrases.

dans la diffusion de l'information a eu pour conséquence la restriction des libertés individuelles et collectives, ainsi que la réduction de l'espace de participation politique à une portion congrue, contrôlable et gérable facilement par les pouvoirs en place » (R. T. Danioué, 2010, p. 27).

Dès le début des mouvements démocratiques au début de l'an 1990, les médias signèrent leur retour pour finalement s'imposer comme un instrument de lutte de grande nature. Certes, le début a été réputé difficile voire très pénible puisque :

« Après trois décennies de monocratie, caractéristique du Pouvoir absolu détenu par les Pères de la Nation, trouver une solution permettant au peuple d'atteindre la maturité, rejetant le musellement auquel il semblait être condamné et lui offrir un cadre idéal pour son émancipation, s'avérait une véritable gageure » (K. Anaté, 1995, p. 2).

Mais cette évolution s'est néanmoins poursuivie, naturellement à la vitesse de chaque Etat. Ainsi au Togo, après une longue période de résistance et d'opposition systématique à la diffusion de la pensée contradictoire, l'horizon commence par s'éclaircir à partir de novembre 1990 avec le rétablissement du multipartisme et le retour de la liberté de presse. A cet instant déjà, les médias vont servir de très grands moyens de mobilisation des masses.

En Afrique, le champ médiatique connaît un développement considérable ces dernières années. En effet, la démultiplication des médias s'est accompagnée également d'une diversification de l'offre de contenu proposée au public. Dans la plupart des médias, la nouvelle offre est constituée des émissions de débats qui portent généralement sur des sujets d'ordre politique, social, économique, bref les sujets liés à l'actualité sociopolitique. Cette configuration structurelle et symbolique de l'expression publique constitue d'ailleurs un espace public très prisé au Togo. Comme le soutiennent (R. Cayrol, et A. Mercier, 2002, p. 6) :

« Les interviews, les débats, les journaux télévisés, les émissions de campagne (les spots publicitaires, là où ils sont autorisés), composent le matériau même de la vie politique. Le studio tend à devenir le lieu de la politique ».

Les émissions varient selon les chaînes et selon la langue dans laquelle elles sont servies. On peut citer entre autres émissions « *Club de la presse* » et « *Miwoènényo* » sur Kanal FM Lomé (93.5), « *Fréquence Actu* » (entre temps supprimée) sur Fréquence 1, (103.9), « *Taxi presse* » sur la Radio Taxi FM (93.1), les émissions « *7 sur 7* » de TV7, « *Le Point* » sur Delta Santé, « *Un œil sur l'actualité* » et « *Auditeur actualité* » sur radio Victoire FM, Point de la semaine et « *Miantodédé* » sur radio Zéphir (92.3), *Actu presse* et « *doukomé nyadzodzowo* » sur la radio Victoire FM Lomé (96.3), etc. Régulièrement, ces émissions sont suivies par les citoyens à des heures régulières, que ce soit à la télé, à la radio ou mieux encore avec les téléphones équipés à bande FM avec des écouteurs.

En observant le microcosme sociopolitique togolais, nous nous sommes rendus à l'évidence que les émissions politiques ont favorisé une socialisation politique chez les citoyens togolais. Laquelle socialisation politique a permis aux citoyens de développer des compétences politiques, allant de l'accès aux informations sur les affaires publiques, au regard critique porté à l'endroit de l'autorité, de renforcer l'égalité informationnelle en permettant à un plus grand nombre de citoyens d'accéder à l'information politique. Ces émissions semblent donc ouvrir la voie à plusieurs sphères publiques où, d'une part, les citoyens s'écoutent et s'éduquent les uns les autres et, d'autre part, écoutent et apprennent de la bouche des experts, des responsables de la société civile, des hommes politiques et des fonctionnaires.

Cette fonction d'information des émissions politiques est appréciée par les citoyens togolais en ce qu'elles constituent une forme d'engagement et de participation civiques car les partis politiques au Togo ont déserté le champ d'éducation civique des citoyens. C'est cet écart que tentent de combler les émissions politiques. Toutefois, en dépit des pratiques des valeurs citoyennes reconnues aux émissions politiques, ces

dernières ne sont pas sans conséquences négatives sur le tissu social et le mieux-vivre ensemble. Elles représentent un dysfonctionnement sociopolitique au sein de la société togolaise.

Il demeure néanmoins nécessaire de se demander si l'information transmise par les émissions politiques peut engendrer un apprentissage politique pertinent et susciter une participation éclairée au sein des citoyens. Les pessimistes estiment que les émissions de débat en sont incapables car elles permettent la diffusion de la désinformation (W. Munson, 1993 ; D. Tannen, 1999). La plupart des journalistes modérateurs ne font pas de recherche sur les sujets dont ils discutent et ne peuvent donc pas corriger un auditeur ou un de ses invités. Les discours tenus à l'antenne tombent donc directement dans l'oreille des auditeurs.

Or, la plupart des gens croient encore en l'effet puissant des médias qui placent les citoyens comme des récepteurs passifs face aux messages médiatiques. Et pour les tenants de ce courant de pensée, tout ce qui est dit sur les médias est vrai et par conséquent les citoyens très facilement prennent de fausses informations pour la vérité. Certains invités n'ont même pas le temps de préparer leurs différentes interventions. D'un côté, les émissions politiques au Togo sont biaisées privilégiant l'opinion mal informée, les préjugés, les commérages voire des règlements de compte. Au lieu d'informer et d'impliquer le public, ces émissions enflamment plutôt l'opinion publique. D'un autre côté, très souvent, les émissions politiques au Togo dégénèrent également en disputes verbales polarisées entre les partisans du parti au pouvoir et les militants de l'opposition d'une part et de l'autre entre journalistes représentants des différentes obédiences politiques. Cette situation constitue une grave faiblesse et fait entorse au vivre-ensemble au Togo.

Eu égard à tout ce développement, en dehors du fait que les émissions politiques au Togo constituent un vecteur de socialisation politique des citoyens, elles développent également un caractère polarisé qui sacrifie le dialogue ou la conversation sur l'autel de l'extrémisme et encouragent souvent un débat qui divertit, excite, ou même enflamme, en lieu et place d'un discours qui engage et informe.

Face à ce constat, il est tout de même important de se poser la question en quoi les émissions politiques constituent des vecteurs de socialisation politique et de dysfonctionnement sociopolitique au Togo ?

Pour y arriver, notre analyse s'est basée sur l'enquête quantitative et qualitative. Un échantillon de 50 personnes a été interrogé à Lomé. Nous avons réalisé un entretien semi-directif avec 5 hommes de médias pour recueillir leur avis sur le sujet. Les données collectées ont été traitées et présentées en deux sections. D'abord, nous avons démontré en quoi les émissions politiques confèrent aux citoyens une compétence politique, laquelle agit sur leur socialisation politique. Ensuite nous avons porté notre regard sur les dysfonctions de ces émissions politiques et leurs conséquences sur le tissu social.

1- Des émissions politiques à l'acquisition de compétences politiques, objets de la socialisation politique au Togo

Les émissions politiques sur les médias au Togo sont sources de socialisation politique des citoyens. De fait, la notion de compétence, en français comme en anglais, recouvre deux dimensions qu'il paraît difficile de dissocier. Une dimension cognitive, c'est, selon le dictionnaire Robert, une « connaissance approfondie » ou, en linguistique, « un système formé par les règles et les éléments auxquels ces règles s'appliquent par l'usager d'une langue naturelle et qui lui permet de former un nombre indéfini de phrases » ; une dimension politique, « cette connaissance approfondie, reconnue, qui confère le droit de juger ou de décider en certaines matières » ou, en droit, « l'aptitude légalement reconnue à une autorité publique de faire tel ou tel acte dans des conditions déterminées ».

Ainsi, l'individu politiquement compétent dispose de l'astuce sociale, sait adapter ses comportements à des circonstances changeantes et est en mesure de les déployer avec une certaine sincérité apparente, de manière à répondre efficacement aux attentes des autres tout en influençant ces derniers (G. R. Ferris *et al.*, 2007).

(P. Bourdieu, 1979, p. 476), pour sa part définit la compétence politique « comme la possession des connaissances savantes et pratiques

nécessaires pour produire des actions et des jugements proprement politiques et surtout peut-être par la maîtrise du langage proprement politique ». Cette compétence se mesure à la connaissance des organisations politiques, à la capacité à les situer et à se situer soi-même, notamment sur l'axe droite/gauche, à la maîtrise des schèmes de classification et d'évaluation politique, à la familiarité avec les thèmes qui font l'actualité politique du moment. Elle est indissociable d'un sentiment de compétence politique, c'est-à-dire le fait de se considérer comme doté d'une aptitude et donc d'une légitimité, d'une autorité, pour émettre une opinion politique, un jugement politique, et plus largement pour prendre part à une activité politique.

1.1. La légitimité du peuple à intervenir dans les affaires de la cité comme compétence politique au Togo

Les émissions politiques au Togo favorisent une participation politique qui repose à son tour sur une double relation entre la parole et l'action politique. Les actions politiques posées par les citoyens et les acteurs politiques représentent aussi une façon d'affirmer un point de vue, de défendre une certaine conception de la rationalité politique, d'imposer une vision du monde. Comme le relève cet enquêté :

« Le fait d'inaugurer un bâtiment, de soumettre au Parlement un texte de loi ou de se rassembler pour manifester ne représente pas seulement une manière d'agir, mais aussi une manière de s'exprimer politiquement. Inversement, les discours politiques sont aussi des manières d'agir. Les représentants politiques sont parfois critiqués, parce qu'ils parlent beaucoup mais n'agissent pas. Qu'il s'agisse de dénoncer une politique gouvernementale devant la Chambre des représentants, de publier des textes et des analyses dans les journaux, de prononcer un discours ou de discuter du contenu d'une proposition de loi, la parole est de ce fait le levier principal de l'action politique ».
(Elom, 32 ans, acteur de la société civile résidant à Lomé).

La délibération joue un rôle important dans les régimes démocratiques. Mythe politique ou réalité historique, l'agora athénienne est d'abord un lieu de discussion égalitaire et collégiale, au sein duquel les

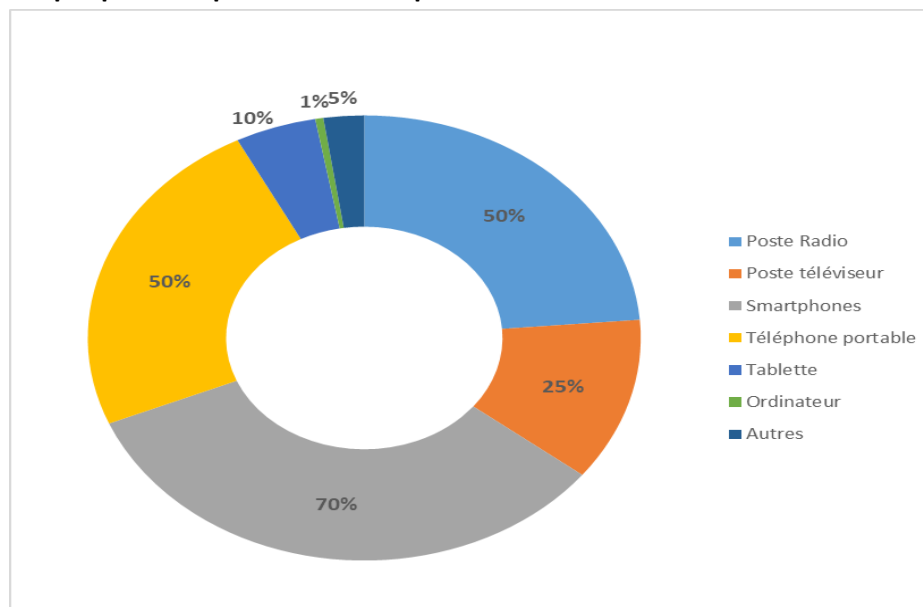
positions et les arguments sont librement exprimés et confrontés. La délibération est également au centre des réflexions sur la démocratie participative : l'association des citoyens au processus de décision ne passe pas par le vote, mais par la possibilité qui leur est donnée d'exprimer leurs points de vue.

Exprimer son point de vue dans une émission, peut dépendre également du niveau d'instruction des citoyens. La raison en est que nous estimons que ce niveau peut influencer celui de la participation, non seulement à cause du bagage intellectuel acquis à l'école mais aussi sachant que l'école est un agent de socialisation politique par excellence comme le soulignent (M. Duverger, 1962 et P. Braud 2004).

1.2.L'égalité informationnelle comme compétence politique des citoyens togolais

D'après la philosophie politique traditionnelle, un des aspects fondamentaux de la compétence politique, est la capacité pour un citoyen de s'informer. L'information est directement liée à la connaissance. Ainsi, au Togo, les citoyens togolais s'informent à travers les différents canaux tels la radio, la télévision, le téléphone, le Smartphone, l'ordinateur. Comme l'indique le graphique ci-contre :

Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon les outils d'informations



Source : (E. K. Dogbe-A, Octobre 2021)

A la lecture de ce graphique, on constate que les enquêtés ont plusieurs canaux d'informations. Ils suivent majoritairement les émissions politiques à travers leurs Smartphones (70%), leur téléphone portable (50%) équipé en bande Fm. 50% des enquêtés s'informent à travers la radio pendant que 25% s'informent à travers la télévision. Tout compte fait, presque tous les canaux sont mis à contribution dans la recherche d'informations chez les citoyens togolais.

1.3. La connaissance de l'univers politique par les citoyens

(P. Bourdieu, 1981), pour sa part, souligne l'autonomisation des activités politiques et la division du travail politique, ainsi que la dépossession des agents les plus socialement démunis, qui en résultent. Si, en effet, le champ politique est le lieu où se dénouent les luttes qui opposent en permanence les groupes sociaux sur les « bons » principes de vision et de division du monde social, ces luttes ne s'accomplissent en pratique que par l'intermédiaire de spécialistes en concurrence pour le droit de parler et d'agir au nom de tout ou partie de ces groupes. À l'instar du champ religieux, avec lequel Bourdieu le compare souvent, le champ

politique repose sur une division du travail entre, d'un côté, une minorité d'acteurs professionnalisés dans le travail de représentation politique du monde social ; de l'autre, une majorité de profanes rendus inactifs par la fermeture progressive du champ politique sur lui-même.

En effet, au Togo, les émissions politiques fournissent aux citoyens une connaissance sur l'univers politique en ce qu'elles leur permettent de mettre en lumière les différentes délimitations du champ politique, en passant par la décentralisation, le développement local, la participation aux élections, entre autres.

C'est la connaissance de l'univers politique qui fait connaître aux citoyens les valeurs citoyennes. Être un véritable citoyen, agir comme tel, participer à la vie publique, discuter puis choisir de façon avisée et constructive n'est pas une disposition innée ; cela doit s'apprendre. Il y a un apprentissage à faire pour atteindre une bonne compétence civique, c'est-à-dire une compréhension adéquate des rouages institutionnels de la vie politique, une connaissance suffisante des grands problèmes auxquels l'humanité fait face et une habileté à saisir la complexité du réel avec toutes ses liaisons et ses interactions, ses phénomènes multidimensionnels et ses implications.

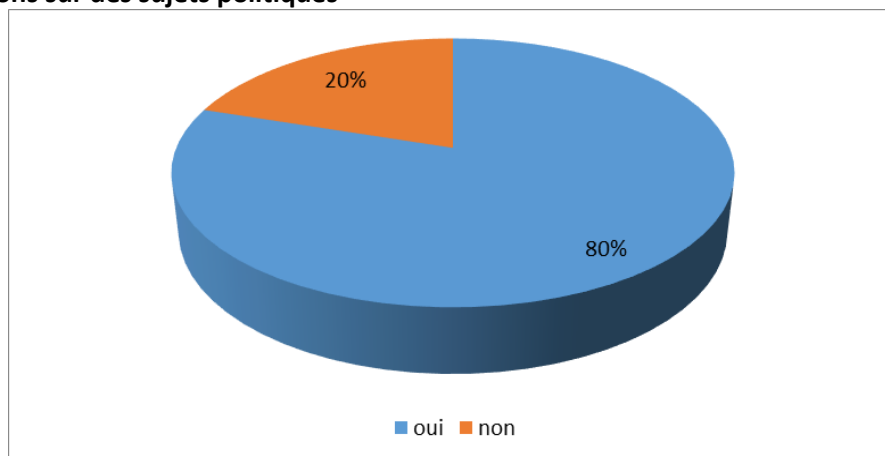
1.4. La capacité des individus à exprimer des opinions sur des sujets politiques

L'association entre la liberté d'expression et la démocratie constitue une réalité ancrée dans la culture politique de type occidental (A. Gingras, 2006). La liberté d'expression est définie par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui dispose que « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. » Ainsi, chacun a le droit d'avoir son opinion, ses idées et de l'exprimer par n'importe quel moyen et sous n'importe quel format.

Au Togo, la liberté d'expression est également garantie par la Constitution et protégée par d'autres lois et par les textes internationaux

que le gouvernement a ratifiés. Mais pour en arriver à la liberté constitutionnelle de 1990, les Togolais ont dû lutter des années durant et continuent d'ailleurs de le faire. Avant les années 1990, la liberté d'expression a fortement souffert au Togo (B. Rambaud, 2006 ; E. Batchana, 2008, 2012, 2013 ; N. Loum, & C. Agbobli, 2015 ; C. Agbobli, & N. Loum, 2016 ; K. Tsigbé, 2018). C'est pourquoi pendant longtemps, le Togo a été présenté comme « un prédateur de la presse » par Reporters Sans Frontières (RSF) (N. Loum, & C. Agbobli, 2015). Les mouvements sociopolitiques déclenchés le 5 octobre 1990 ont conduit à une libéralisation de la vie sociopolitique du pays avec une diversification rapide de l'espace médiatique nationale et une euphorie dans l'exercice de nouvelles libertés, notamment la liberté d'expression et de presse. Cela ne s'est pas fait sans des dérapages. Aujourd'hui, le Togo semble progresser en matière de liberté d'expression. Que ce soient les données des rapports du Baromètre des Médias Africains (2010, 2013, 2017) ou celles des classements du RSF de 2013 à 2020, le Togo enregistre une progression remarquable en ce qui concerne la liberté d'expression et des médias. Pour le Baromètre des Médias Africains (2017), « au Togo, la liberté d'expression est effective. Il est possible aux citoyens de dire ce qu'ils pensent » (Afrobarometer, 2021). Même si la liberté de la presse est entravée par les facteurs environnementaux qui impactent l'exercice de la profession journalistique, le comportement des médias dans le traitement de l'information sur l'actualité politique nationale a contribué à la construction et à l'enracinement des idéaux de la démocratie au Togo. Dans un pays où la politique de gouvernance est inscrite dans une vision démocratique, il est non seulement nécessaire de permettre aux citoyens de s'exprimer librement mais qu'ils soient aussi informés sur la question relative aux idéaux démocratiques et à la gestion des affaires publiques.

Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon qu'ils ont une fois exprimé leurs opinions sur des sujets politiques



Source : (E. K. Dogbe-A, Octobre 2021)

80% des enquêtés ont affirmé avoir une fois exprimé leurs opinions sur des sujets politiques lors de l'écoute des émissions politiques. C'est la preuve que les émissions politiques remplissent des fonctions démocratiques au sein de la société togolaise. Lesquelles fonctions démocratiques leur permettent de véhiculer librement leurs opinions sur les faits politiques et les sujets d'actualité au sein de la société.

1.5 Le contrôle des représentants par les représentés comme compétence politique au Togo

Si la participation citoyenne se définit comme un moyen d'impliquer les citoyens dans l'élaboration des politiques publiques et dans les prises de décision collectives les concernant, cette définition peut s'étendre également au suivi, pour englober la question du contrôle citoyen de l'action publique. L'idée d'un contrôle de la population sur les représentants du peuple est bien plus ancienne qu'il n'y paraît au premier abord. La publicité de la conduite des affaires publiques aux fins de contrôle des gouvernants constitue un projet politico-juridique qui est apparu au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, au moment de l'émergence des premiers gouvernements représentatifs (S. Baume, 2011). Il se manifesta pour la première fois dans la consécration de la publicité des débats parlementaires. Par la suite, la surveillance populaire des élus a

longtemps été cantonnée à l'espace parlementaire ou, plus généralement, délibératif. Ce n'est que récemment qu'elle a connu un nouvel essor avec le développement d'une politique publique visant à garantir la probité et l'intégrité des responsables politiques. La transparence de la vie publique permet désormais à tout un chacun de prendre connaissance de la situation personnelle des gouvernants.

Le contrôle citoyen de l'action publique, pour sa part, constitue toute action de la part des citoyens ou des organisations de la société civile qui vise à contrôler l'action publique ou à obliger l'autorité publique à rendre compte aux citoyens. Le suivi citoyen des politiques publiques consiste ainsi, pour les citoyens, à vérifier l'effectivité de l'existence, de la mise en œuvre ou du respect de la régularité et de la conformité des normes techniques ou administratives, d'une ou plusieurs politiques dans un contexte précis. Un bon suivi débouche normalement sur une évaluation, un contrôle qui vise à comparer les résultats de la politique aux moyens qu'elle met en œuvre, qu'ils soient juridiques, administratifs ou financiers, et aux objectifs initialement fixés, ceci dans le but de mesurer son efficacité, son impact sur la vie des populations.

Le contrôle citoyen est une démarche citoyenne, un processus citoyen de suivi et de vérification des engagements et d'interpellation des autorités. Il s'agit d'un droit : les citoyens ont un droit de regard sur la mise en œuvre des politiques et sur le respect des engagements pris par les autorités publiques, qui sont redevables auprès de leurs administrés. Le contrôle citoyen est particulièrement pertinent dans des contextes d'insuffisance du contrôle institutionnel. Cependant, il risque d'être moins efficace en l'absence d'une volonté politique et d'un cadre institutionnel favorable (législation, transmission d'informations, espaces de dialogue...), voire dangereux dans des contextes non démocratiques.

Le suivi et l'engagement citoyens ont pour avantages d'encourager l'apprentissage mutuel et le partage sur la base des expériences vécues par les citoyens, de contribuer à recentrer la coopération pour le développement sur les résultats du développement, de renforcer

l'efficacité et l'efficiences des activités de développement, de renforcer le lien de responsabilité et la confiance entre l'État et ses citoyens.

Au Togo, les citoyens exercent un contrôle sur les actions gouvernementales. C'est ce que souligne cet enquêté :

« Au Togo, il y a une forte adhésion de la population aux principes de la bonne gouvernance, et que la plupart participent aux activités communales. Toutefois, le contact entre citoyens et élus locaux reste à améliorer » Vincent, 51 ans, acteur de la société civile résidant à Lomé.

2. Les dysfonctions sociopolitiques des émissions politiques au Togo

Malgré l'analyse précédente mettant en lumière la socialisation politique à travers les émissions politiques, on note toujours au Togo, un incivisme au sein des citoyens. Les émissions politiques, compte tenu de leurs dysfonctions, n'ont pas forcément permis l'amélioration du degré de civisme des citoyens. On note cependant des dérapages.

2.1. Les difficultés d'accès aux sources d'information comme dysfonctionnement sociopolitique au Togo

Le libre accès à l'information et aux sources est une condition essentielle à l'existence d'une presse libre et à la satisfaction et au respect du droit du public à l'information. Les médias et les journalistes doivent être à l'abri de toute pratique ou intervention qui les empêche de s'acquitter de leur fonction dans la société. Cette indépendance leur est essentielle pour accomplir leur tâche convenablement afin d'informer le public des faits, des événements et des questions d'intérêt public et de refléter le plus fidèlement possible les idées qui ont cours dans la société. Le libre accès à l'information est donc indispensable pour permettre aux citoyens de porter des jugements éclairés et pour favoriser un débat démocratique élargi et ouvert.

L'accès aux sources d'information est un véritable problème pour les médias au Togo. Or comme nous pouvons tous le savoir, le rôle du journaliste consiste à informer le public sur tout ce qui se passe dans la société.

Comme le souligne cet enquêté :

« En lisant les médias togolais et en suivant les programmes des médias audiovisuels, on peut facilement constater que leur contenu est souvent dominé par des informations produites par les chaînes de radio et de télévision étrangères, notamment RFI, VOA ou BBC. D'autres par contre, se tournent vers des sources d'information qui sont pour la plupart peu crédibles ». (Hippolyte, 25 ans, résidant à Lomé).

Un autre enquêté soutient cette même position et affirme que :

« Le journaliste togolais a peur de traiter certains faits d'actualité politique du pays. La plupart d'entre eux attendent les informations des chaînes internationales comme RFI au lieu d'aller chercher l'information à la source. Certains pour des raisons d'appartenance politique n'osent pas traiter certains sujets. Devant un fait quelconque d'actualité, que ça soit une autorité politique ou autre a fait des dérapages, je dirai tout ce que j'ai à dire si j'ai vu et pris les précautions professionnelles requises. Tant que je me suis assuré d'avoir donné la parole à toutes les parties concernées et j'ai à ma disposition tous les éléments sonores, j'ai là des preuves palpables, des preuves solides. Ecoutez, il n'y a rien à dire, je publie l'information car je suis journaliste pour ça et je n'aurai même pas peur du président de la République pour le faire. Je me demande pourquoi devrait-on avoir peur des gens qui ne sont même pas des professionnels des médias ? S'ils veulent vous sanctionner, vous n'avez le moment venu qu'à déposer vos arguments sur la table et s'ils sont professionnellement convaincants, personne ne pourra les remettre en cause s'il respecte évidemment les lois qui régissent la déontologie, j'en suis convaincu » (Têko, 36 ans, journaliste résidant à Lomé).

2.2. La désinformation véhiculée dans les émissions politiques comme dysfonctionnement sociopolitique au Togo

La désinformation consiste à manipuler l'opinion. Elle est également synonyme de manque d'éthique et de déontologie dans la pratique journalistique voire médiatique. Philippe Breton définit la désinformation comme étant « une action consistant à faire valider, par un récepteur que

l'on veut intentionnellement tromper, une certaine description du réel favorable à l'émetteur, en la faisant passer pour une information sûre et vérifiée » (P. Breton, 2000, p. 66). C'est une information fausse transformée en information « vraie » pour convaincre celui qui la reçoit.

La désinformation au sein des médias au Togo a pris une ampleur ces dernières années et est devenue un véritable problème de société. Ces fausses nouvelles, en effet, suscitent craintes et indignations, au point d'être érigées en véritables menaces pour le débat démocratique. C'est un phénomène très répandu et sa pratique réside tant au niveau des acteurs politiques et tant au niveau des journalistes eux-mêmes.

Cet enquête souligne que :

« Aujourd'hui les médias ne savent plus à quel Saint se vouer. La seule politique est celle de l'apologie. Transformé en haut-parleur ou porte-plume, le journaliste use tout son talent à faire le panégyrique quotidien d'une politique que le peuple reprouve tout bas. Il arrive qu'on interdise purement et simplement à tous les journalistes de se procurer des informations par eux-mêmes, la seule source d'information devant être obligatoirement l'agence de presse nationale ou le bulletin officiel d'information. Mais ces manœuvres manifestement destinées à obtenir une diffusion contrôlée de l'information ne sont rien à côté des flagrantes violations de la loi relative aux crimes et délits de presse dans le seul but de la museler ». (Esso, 36 ans, résidant à Lomé).

2.3. L'inexistence de programme d'éducation civique au sein des partis politiques au Togo comme facteur explicatif du dysfonctionnement du tissu social

La contribution des partis politiques à l'éducation citoyenne semble être ignorée. L'inertie des citoyens dans certaines activités politiques et communautaires s'explique par le fait que les partis politiques ne disposent pas d'actions qui stimulent l'intérêt des citoyens envers les affaires publiques et le gouvernement.

Or au Togo, les partis politiques fonctionnent comme des seigneuries au sein desquelles on constate un déficit de débats contradictoires et une quasi-inexistence de promotion de nouveaux cadres. Autrement dit, les

partis politiques togolais, dans leur structure pyramidale, fonctionnent comme des entreprises personnelles dont les présidents fondateurs sont les principaux mentors à décider de l'orientation politique de leur parti.

E. Tchoko (2018, p. 365) affirme que :

« Si la responsabilité des familles, écoles, groupes de pairs, des médias et des lieux de culte est engagée dans la socialisation générale des citoyens, celle des partis politiques l'est encore plus dans le processus de socialisation politique des militants, sympathisants politiques et simples citoyens. Les mauvaises pratiques de la citoyenneté dans l'arène politique par les citoyens résultent du déficit d'implication des partis politiques dans le processus d'inculcation de la culture démocratique aux citoyens ».

Or dans un monde d'hypermédiatisation, les partis restent les principaux animateurs du débat politique. Ils réagissent de façon spontanée aux événements, ils analysent en permanence la situation du pays, ils l'évaluent en fonction de leurs valeurs de référence, proposent des solutions pour faire face aux problèmes du moment et critiquent les projets et réalisations du gouvernement. Les grands leaders de chaque parti sont en permanence sollicités pour réagir à l'actualité. Ce sont eux qu'on invite le plus souvent dans les débats télévisés et radiophoniques, qui sont censés éclairer l'opinion et aider les citoyens à se forger des convictions.

7. Discussion

Les médias en général et la démocratie entretiennent des rapports complexes (E. Maigret, 2007 ; R. Rieffel, 2005). Les débats entourant cette relation sont loin de faire l'unanimité auprès des chercheurs. Pour notre part, nous nous sommes basés sur les fonctions et dysfonctions des médias pour expliquer les usages des émissions politiques chez les citoyens au Togo. Il paraît raisonnable d'affirmer, à la lumière des informations ressorties par de nombreux auteurs que les effets des médias sur les individus, y compris sur leur attitude politique, varient considérablement selon le contexte. Les effets des médias sont tout à fait réels, mais il ne faut

pas croire qu'ils sont illimités : ils ont une portée différente sur les citoyens, selon leurs prédispositions, éducation, vulnérabilité, personnalité et entourage. La conclusion qu'on peut modestement tirer de ce développement est que les médias sont des outils ayant comme objectif de base d'informer, d'instruire, de divertir et de servir de socle à un sain débat politique. Or, il arrive que, dans l'exercice de ce rôle, il y ait une dérive des objectifs à vocation démocratique.

Conclusion

De tout ce qui précède, les émissions politiques sur les médias au Togo servent de canal de socialisation politique en ce sens qu'elles offrent aux citoyens la possibilité d'acquérir des compétences politiques, lesquelles leur permettent entre autres, d'intervenir dans les affaires de la cité, d'avoir une égalité informationnelle parmi divers canaux d'informations mis à leur disposition, d'exprimer leurs opinions sur des sujets politiques, de passer au contrôle des représentants dans leurs actions politiques ou sociocommunautaires. Toutefois, ces compétences revêtent un caractère insuffisant pour proprement parler d'une véritable éducation citoyenne véhiculée à travers ces émissions, puisque, malgré ces émissions les citoyens développent toujours un caractère incivique. On note cependant, un affaiblissement du rôle démocratique des émissions politiques dans la diffusion de l'information car elles contiennent des dysfonctionnements qui mettent à mal le tissu social. Parlant des dysfonctionnements, ils vont des difficultés d'accès aux sources d'information avec son corollaire qui est la désinformation, or certains citoyens prennent pour vrai tout ce qui est dit sur les médias, en passant par la non maîtrise des sujets par les invités, l'émotion, les partis pris etc. Sous un autre angle, l'inexistence de programme d'éducation civique au sein des partis politiques au Togo agit négativement sur l'éducation citoyenne entraînant ainsi un dysfonctionnement sociopolitique.

Références bibliographiques

- Agbobli, C., & Loum N., 2016, « Régulation et autorégulation de la communication médiatique au Sénégal et au Togo : État des lieux et critiques en contexte électoral ». *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, 17(1), 33-49.
- Anaté, K., 1995, « La Parole, Journal satirique togolais : Etude de la caricature en termes d'interaction », Diplôme Universitaire de Recherche, Université Bordeaux 3.
- Batchana, E., 2008, « Liberté de presse et pouvoirs publics au Togo (1946-2006) ». Thèse de doctorat, Université de Lomé.
- Batchana, E., 2012, « La presse privée face à la transition démocratique au Togo (1991-1993) ». *Educom*, 2, 35-59.
- Batchana, E., 2013, « Presse et frontières : Une relecture des articles des Togolais dans la presse de la Gold Coast et du Dahomey (1910-1939) ». *Les Cahiers d'Histoires et d'Archéologie*, 15, 101-120.
- Baume, S., « La transparence dans la conduite des affaires publiques. Origine et sens d'une exigence », *Raisons publiques*, 11 juillet 2011, <http://www.raisonpublique.fr/article459.html>. Consulté le 27/09/2022 à 18h15.
- Bourdieu P., 1979, « La Distinction », In *Sociologie du travail*, 22^e année n°4, Octobre-décembre 1980. pp. 475-477.
- Bourdieu, P., 1981, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37, p. 3-24.
- Breton, P., 2000, « La parole manipulée », Paris : La Découverte, p. 66.
- Cayrol, R. & Mercier, A., (dir.), 2002, « Télévision, politique et élections », in Dossiers de l'audiovisuel, INA, n°102.
- Danioué, T. R., 2010, « La contestation électorale en Afrique : un indicateur de déficit démocratique - évaluation à partir du cas togolais », *Revue ivoirienne d'anthropologie et sociologie*, n°17, EDUCI, Université de Cocody, Kasa Bya Kasa.

- Ferris, G. R., Treadway, D. C., Perrewé Pamela L, Brouer, R. L., Douglas, C., et Lux, S., 2007, « Political skill in organizations ». *Journal of Management*, 33(3), 290–320.
- Gingras, A.-M., 2006, « Médias et démocratie : Le grand malentendu ». Presses de l'Université du Québec.
- Loum, N., & Agbobli, C., 2015, « Médias et changements politiques au Sénégal et au Togo : Regards croisés et tentative d'approche comparative. Les médias au Maghreb et en Afrique subsaharienne : Formes discursives, publics et enjeux démocratiques », sous la direction de Marc Bonhomme, Alpha Barry, Béatrice Fleury et Jacques Walter, Editions Universitaires de Lorraine, p. 285-297.
- Maigret, E., 2007, *Sociologie de la communication et des médias*. Paris, France : Armand Colin.
- Munson; W., 1993, « All Talk. The Talk Show in Media Culture », Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Rieffel, R., 2005, *Que sont les médias ?* Paris, France : Gallimard.
- Tannen, D., 1999, « "TV's War of Words", *Brill's Content* », septembre 1999, t. II, n° 7, p. 88-89.
- Tchoko ; E., 2018, « Les obstacles à l'exercice du devoir d'éducation politique et civique des partis politiques au Togo », Thèse de doctorat, Université de Lomé.
- Tsigbe, K., 2018, « La presse satirique face aux assassinats politiques au Togo en 1992 : Quel crédit pour l'historien ? Les exemples de La parole et Kpakpa désenchanté ». *Revista Esboços, Florianópolis*, 25(39), 68-87.